Gestion financière approfondie

Pr. Fadoua LAGHZAOUI

<u>Plan</u>

• Axe I : Choix d'investissements

• Axe II : Choix de financements

Axe I: Choix d'investissements

- <u>Chapitre I</u> : Investissements : définition, types et caractéristiques
- <u>Chapitre II</u>: Le choix d'investissement dans un avenir certain
- <u>Chapitre III</u>: Le choix d'investissement dans un avenir incertain

<u>Chapitre I : Investissements : définition, types et caractéristiques</u>

Section I : Définition

Section II : Typologie

 Section III : Phases d'évaluation d'un projet d'investissement

• Section IV : Paramètres d'un projet d'investissement

Section I: Définition

- D'un point de vue économique
- D'un point de vue comptable
- D'un point de vue financier

- D'un point de vue économique
 Investir c'est acquérir ou créer un capital fixe
- <u>D'un point de vue comptable</u>
 Pour le comptable, l'investissement est une immobilisation. Il s'agit d'une dépense liée à l'actif immobilisé.

D'un point de vue financier

L'investissement consiste à engager durablement des fonds sous formes diverses, matérielles ou immatérielles, dans l'espoir de recevoir des gains futurs, étalés dans le temps.

Investissement = Déboursé immédiat en vue d'encaissements futurs

Section II: Typologie

§.I- Classification des investissements selon leur nature

§.II- Classification des investissements selon leur finalité

§.III- Classification des projets selon la stratégie

§.I-Classification des investissements selon leur nature

Investissements corporels

Investissements financiers

Investissements incorporels

§.I- Classification des investissements selon leur finalité

Investissements de renouvellement

• Investissements de modernisation

Investissements d'expansion

Investissements d'innovation

§.II- Classification des projets selon la stratégie

Investissements défensifs

Investissements offensifs

Investissements d'intégration

• Investissements de diversification

Section III: Phases d'évaluation d'un projet d'investissement

- Conception présélection du projet (stratégie)
- Étude approfondie du projet:
 - Étude commerciale
 - Étude technique
 - Étude des ressources humaines
- Étude de faisabilité financière du projet:
 - Étude de rentabilité
 - Étude de financement
- Réalisation et évaluation du projet

Section IV : Paramètres d'un projet d'investissement

§.I- La dépense d'investissement

§.II- Les flux nets de trésorerie

§.III- La durée de vie

§.IV- La valeur résiduelle

§.I- La dépense d'investissement

- Elle représente le capital investi en une ou plusieurs fois suivant la nature et la durée de vie de l'investissement. Elle comprend:
- Les dépenses d'acquisition d'immobilisations corporelles, immatérielles et financières et de construction y compris les dépenses annexes et tous les frais accessoires. Les dépenses sont retenues pour leur montant hors taxe.
- L'augmentation des besoins de financement liés à l'exploitation. Notons qu'en fin de projet, le BFR est récupéré.
- La cession éventuelle des machines remplacées par le nouvel équipement. La valeur sera déduite du coût global de l'investissement tout en tenant compte des incidences fiscales liées aux plus ou moins values réalisées lors de la cession.
- D = Montant d'acquisition + l' Σ des frais liés à l'investissement + frais accessoires valeur de cession (+ supplément d'impôt/ plusvalue ou économie d'impôt/ml) \pm Δ BFR

Exemple

- Pour développer sa production, l'entreprise Info achète un nouvel équipement :
- Prix d'achat HT : 250 000 DH
- Frais d'installation HT: 47 000 DH
- Charges de formation HT du personnel:20000 DH
- Augmentation du BFRE : 30 000 DH
- *T. A. F* : Déterminer le montant du capital investi

§.II- Les flux nets de trésorerie: Les cashflows nets

• Définition:

Le cash- flow (CF ou flux nets de trésorerie) est le solde des <u>encaissements</u> et <u>des décaissements</u> qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement en ignorant les remboursements en capital, les frais financiers et les dividendes, ainsi que la déductibilité fiscale éventuelle de ces derniers éléments.

<u>Détermination</u>

- CF = Recettes imputables au projet- dépenses imputables au projet
- CF net = Produits encaissées charges décaissées
- CF net = Résultat net + charges déductibles non décaissables (dotations aux amortissements...) – Décaissements ne constituant pas des charges (remboursement du capital d'un emprunt...)

Remarque: N'oubliez pas de tenir compte la valeur résiduelle du projet lors du calcul du CF de la dernière année.

	Année o (début Année 1)	Année 1	Année 2	Année n
Produits (1) - Charges déductibles (y compris les dotations aux amortissements)(2)				
= Résultat avant impôt(3) - IS (4=3x taux d'impôt)				
= Résultat net après impôt (5)				
+ Dotations aux amortissements(6=2)				
+ Valeur résiduelle des équipements(7)				X
+ Récupération du BFR (8)				X
= CF net (5+6+7+8)	-I o	CF 1	CF 2	CF n

§.III- La durée de vie

• La durée de vie de l'investissement est assimilée à la durée de vie économique qui peut être appréciée en fonction de l'usure (durée de vie technique) et de la nature de l'investissement (l'obsolescence, les considérations stratégiques...).

§.IV- La valeur résiduelle

- La valeur résiduelle est la valeur probable de négociation ou la valeur vénale à la fin de la durée de vie du projet.
- **Remarque** : La valeur résiduelle comprend deux éléments:
- la valeur vénale des immobilisations en fin de projet;
- et la récupération du BFR.

Exemple

- Pour développer sa production, l'entreprise « X » achète un nouvel équipement pour une valeur de 317 000 DH.
- Elle a fait les prévisions suivantes pour son investissement:
- Durée d'exploitation de l'équipement: 5 ans;
- CAHT annuel imputable à l'équipement: 315 000 DH (on admet la constance de ce CAHT);
- Charges variables: 40 % du CAHT;
- Charges fixes, hors amortissements :70 700 DH/an;
- Amortissement linéaire de l'immobilisation considérée;
- Augmentation du BFRE : 30 000 DH
- Taux de l'IS (fictif) = 50 %
- T. A. F: Calculer les cash-flows relatifs à cet investissement.

Exemple 2

- Soit un projet d'investissement comportant des matériels d'une valeur hors taxe de 240 000 DH, amortissables linéairement sur 5 ans.
- Le taux de l'IS est de 30%.
- L'augmentation du BFG est estimé à 30 000 DH.
- Les charges fixes, hors amortissements, ont été évaluées à 66 MDH et sont supposées rester à ce niveau pendant les 5 ans.
- Les prévisions d'exploitation relatives à ce projet sont données ci-dessous en milliers de DH.

Années	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaires	315	360	400	324	283
Charges variables	150	180	195	165	141